



# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **39**  
- représentés : **4**  
**TOTAL 43**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

#### Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER

#### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

#### Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM  
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

#### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : TOURISME – FORT DE MUTZIG : CONCLUSION D'UN CONTRAT DE LOCATION DE LA CHASSE AVEC L'ASSOCIATION DE CHASSE MILITAIRE « LA DIANE DE STRASBOURG - MUTZIG »**

---

**N° 24-118**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 16-43 du 30 juin 2016 décidant d'étendre les compétences de la Communauté de Communes à l'acquisition, le développement et la gestion du site du Fort de MUTZIG, dans le cadre de son développement touristique ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 14 février 2017 ratifiant cette extension de compétences ;

**VU** sa délibération N° 22-104 du 22 décembre 2022 décidant d'acquérir l'emprise foncière, d'une contenance totale de 25ha32a80ca, correspondant à la partie restaurée du Fort de MUTZIG au prix de 41,00 € H.T. l'are, portant le montant total de la transaction foncière à 103.844,00 € H.T. ;

**VU** sa délibération N° 24-08 du 22 février 2024 approuvant les servitudes et les clauses et conditions particulières liées à la transaction foncière ;

**CONSIDERANT** que la signature de l'acte de vente correspondant est fixée aux 11 et 12 avril 2024 ;

**CONSIDERANT** que l'Association de chasse militaire « La Diane de Strasbourg-Mutzig » disposait d'un droit de chasse sur une partie de l'emprise foncière du Fort de MUTZIG acquis par la Communauté de Communes ;

**CONSIDERANT** que la surface chassable est de 8,27 ha sur les 25,32 ha, dont la Communauté de Communes est propriétaire ;

**CONSIDERANT** que le Fort de MUTZIG est un site touristique ouvert au public et que le droit de chasse nécessite des précautions particulières à ce titre ;

**CONSIDERANT** que l'Association de chasse militaire « La Diane de Strasbourg-Mutzig » connaît parfaitement les mesures à prendre à l'occasion des chasses organisées sur le site ;

**VU** le projet de contrat de location de chasse sur une partie de l'emprise foncière du Fort de MUTZIG acquis par la Communauté de Communes à conclure avec l'Association de chasse militaire « La Diane de Strasbourg-Mutzig », diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 19 décembre 2024 ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 5 décembre 2024 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires données par Monsieur Jean BIEHLER, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
entérine**

le contrat de location de chasse sur une partie de l'emprise foncière du Fort de MUTZIG acquis par la Communauté de Communes à conclure avec l'Association de chasse militaire « La Diane de Strasbourg-Mutzig », dans les formes et rédactions proposées,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Alain VON WIEDNER



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

# Acte à classer

DE-24-118

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-12-20T15-28-51.00 ( MI257993661 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-118-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : TOURISME - FORT DE MUTZIG : CONCLUSION D'UN CONTRAT DE LOCATION DE LA CHASSE AVEC L'ASSOCIATION " LA DIANE DE STRASBOURG -MUTZIG MILITAIRE "

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.3. Locations

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-118 TOURISME FORT DE MUTZIG](#) Multicanal : Non  
[CONTRAT DE LOCATION DE CHASSE LA DIANE DE STRASBOURG MUTZIG.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé	Date 20/12/24 à 15:28	Par <a href="#">GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine</a>
Transmis	Date 20/12/24 à 15:28	Par <a href="#">GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine</a>
Accusé de réception	Date 20/12/24 à 15:50	